

Syrie : la reprise des camps et prisons kurdes par Damas

Note d'analyse rédigée à usage d'information.



La fin de l'autonomie carcérale kurde dans le nord-est syrien, janvier-août 2026

SYNTHÈSE

- Entre janvier et août 2026, la gestion et la prise en charge des camps de prisonniers et des prisons abritant des combattants de l'État Islamique (EI) et leurs familles sont passées des Forces démocratiques syriennes (FDS) au gouvernement central de Damas, au terme d'une offensive militaire puis d'un accord négocié.
- Le 25 août 2026, les FDS ont annoncé leur dissolution en tant que force militaire indépendante et la fusion de leurs effectifs, environ 100 000 combattants, au sein de l'armée arabe syrienne, mettant fin à plus d'une décennie d'autonomie du Rojava.
- Le camp d'al-Hol, plus vaste site de détention de proches de djihadistes, a fermé le 22 février 2026 dans un contexte marqué par des évasions massives et une dispersion non contrôlée.
- Plus de 5 700 combattants de l'EI ont été transférés vers l'Irak sous la supervision de l'armée américaine (CENTCOM) pour prévenir un bris de prison à l'échelle régionale.
- Le camp de Roj demeure la dernière structure active ; le statut juridique des femmes et des enfants qui y sont détenus reste, à ce stade, indéterminé.

1

Contexte

Formées en 2015 à l'initiative des États-Unis, les FDS ont constitué, pendant la dernière décennie, la principale force de lutte contre l'État Islamique en Syrie. Leurs victoires militaires, achevées par la conquête du dernier réduit territorial du groupe en mars 2019, leur ont valu la garde de dizaines de milliers de combattants et de membres de leurs familles.

Cette responsabilité carcérale s'est adossée à une autonomie politique et judiciaire construite par étapes depuis 2013 par l'administration du Rojava, qui a mis en place dès cette date des tribunaux antiterroristes et, en 2014, un cadre légal propre pour juger les combattants détenus.

LE CADRE LÉGAL KURDE DE 2014

L'administration sous l'égide du PYD adopte en 2014 une loi antiterroriste de sept articles autorisant la détention et la poursuite des personnes soupçonnées de terrorisme, à l'exclusion de la peine de mort. Ce dispositif reste, jusqu'en 2026, le seul fondement juridique encadrant la détention de dizaines de milliers de personnes liées à l'État Islamique.

Le 13 janvier 2026, le gouvernement syrien engage des opérations militaires pour reprendre les territoires sous administration kurde. À la faveur de redditions à Alep, l'armée d'Ahmed al-Charaa impose un cessez-le-feu ; les FDS se replient sur leur bastion d'Hassaké. L'accord qui s'ensuit prévoit le transfert de la responsabilité des prisons et des camps à l'État central, ainsi que l'intégration progressive des institutions kurdes.



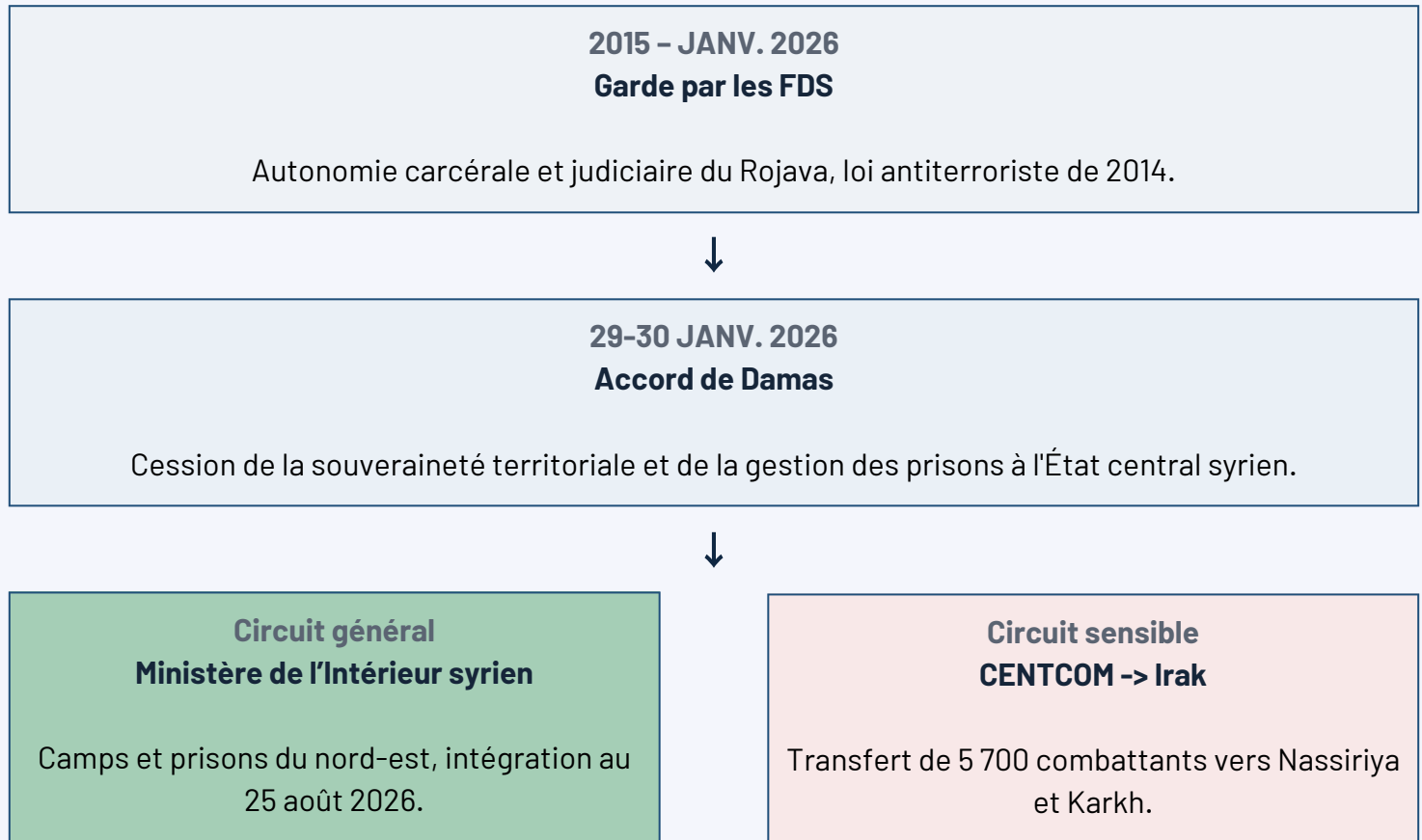
3 État des infrastructures

Camps de déplacés et prisons liés à des combattants de l'État Islamique, situation à l'été 2026.

Infrastructure	Population	Effectif	Situation
Camp d'al-Hol	Femmes, enfants	~24 000 (dont 6 200 étrangers)	Fermé le 22/02/2026 ; dispersion non contrôlée
Camp de Roj	Femmes, enfants étrangers	2 200 – 2 500 (>60 % d'enfants)	Dernier camp actif ; surveillance transférée à Damas
Prison de Panorama (al-Sina'a / Guwayran)	Combattants aguerris, cadres EI	5 700	Évacuée en urgence ; transfert vers l'Irak sous supervision CENTCOM
Prison d'al-Aqtan (Raqqqa)	Combattants et mineurs	~2 000	Reprise par le ministère de l'Intérieur ; 126 mineurs libérés
Prison d'Ain Issa	Combattants et suspects	200 – 300	Sous contrôle de Damas
Prison d'al-Shadaddi	Combattants	1 500	Partiellement vidée ; contrôle par l'armée syrienne
Centre Hourri (Tal Maarouf)	Mineurs syriens et irakiens (11-18 ans)	100 – 150	Sous contrôle de Damas
Centre Orkesh	Mineurs étrangers (11-18 ans)	50 – 80	Sous contrôle de Damas

4 Chaîne de transfert de responsabilité

Du contrôle kurde à l'autorité syrienne, avec un circuit distinct pour les combattants les plus sensibles.



5 Chiffres clés

~24 000 Personnes détenues à al-Hol avant sa fermeture, dont environ 6 300 ressortissants étrangers	2 200 – 2 500 Personnes toujours détenues au camp de Roj, majoritairement des enfants
5 700+ Combattants transférés vers l'Irak sous supervision de l'armée américaine	126 Mineurs libérés de la prison d'al-Aqtan par le gouvernement syrien
~100 000 Combattants des FDS intégrés à l'armée syrienne lors de la dissolution	10 ans+ Durée de l'autonomie kurde dans le nord-est syrien, close en août 2026

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- **Un risque de résurgence non résorbé**

Les évasions massives et la dispersion non contrôlée observées à al-Hol rappellent que ces infrastructures demeurent, comme lors de l'évasion de la prison Al-Sina'a en 2022, des foyers potentiels de reconstitution des capacités de l'État Islamique.

- **Un écart de capacité entre l'annonce politique et le contrôle effectif**

Le transfert de souveraineté s'est accompagné d'un intervalle de plusieurs semaines durant lequel la gestion des sites est apparue fragmentée, avant la stabilisation apportée par l'appui logistique américain sur le dossier de Panorama.

- **Un vide juridique persistant pour les femmes et les enfants**

L'absence de statut juridique clair pour les personnes détenues au camp de Roj pose la question du cadre applicable après la disparition des tribunaux antiterroristes du Rojava, dans l'attente d'un dispositif équivalent sous l'autorité de Damas.

- **Une normalisation internationale concomitante**

Le retrait, fin août 2026, de la désignation de la Syrie comme État soutenant le terrorisme par les autorités américaines s'inscrit dans le même calendrier que la dissolution des FDS, signalant une séquence diplomatique coordonnée entre Washington et Damas.

- **Une question kurde déplacée du terrain militaire au terrain politique**

La dissolution des FDS ferme une option d'autonomie territoriale mais ouvre une phase de négociation sur les droits civils, culturels et linguistiques des Kurdes de Syrie au sein de l'État unifié.